

URBANISME Dix-huit prises de position ont été soumises aux autorités concernant la planification du nouveau quartier de la Gurzelen, dont la construction se fera de manière échelonnée

Une mue en douceur pour la Gurzelen

JJ 2017-08-11

CHRISTIAN KOBI

Les modifications dans le secteur de la Gurzelen se précisent. Mais à petits pas, serait-on tenté d'écrire, car cela faisait plus d'une année et demie que les autorités n'avaient plus donné de nouvelles concernant le nouveau quartier qui doit voir le jour entre les terrains de football de l'ancien stade et l'actuelle place de la Gurzelen (voir notre édition du 2 décembre 2015). Elles sont sorties de leur silence hier matin, à l'occasion d'une conférence de presse annonçant la mise à l'enquête publique de la nouvelle planification.

Ce long délai signifie-t-il que le dossier a pris du retard? «Disons plutôt que nous avons décidé de prendre notre temps. Il s'agit d'un projet de grande envergure qui nécessite d'être traité avec soin», répond Erich Fehr. Le maire de Biemme estime qu'il n'y a aucune raison de se précipiter. «Beaucoup de logements sont déjà en cours de construction à Biemme. Nous voulons éviter une surchauffe du marché», précise-t-il.

Bases légales à modifier

La mise en œuvre du concept urbanistique choisi, qui prévoit la réalisation de 350 à 400 logements, d'une nouvelle place publique et l'agrandissement de l'école de la Champagne, implique une modification des bases légales de construction. Entre décembre 2015 et janvier 2016, une procédure de participation publique avait été organisée, durant laquelle la population et les milieux intéressés étaient invités à prendre connaissance du projet. Dix-huit prises de position, qui ont été présentées hier, ont été enregistrées: quatre émanant de partis politiques, six de privés et huit d'associations. «L'accueil vis-à-vis du projet a été globalement positif», se réjouit Florence Schmoll, responsable de l'urbanisme.

Mais certains avis critiques se sont aussi fait entendre. Ils concernaient notamment le besoin



La réalisation d'un lotissement dense est prévue dans le secteur de l'ancien stade de football (violet), avec à sa tête une généreuse place publique (jaune). Au nord du prolongement de la rue des Fleurs (rose), on trouvera des constructions en rangée avec jardin, alors que des bâtiments sur cours seront construits au sud (rouge). L'allée de la Champagne, au sud de l'extension de l'école (vert), sera transformée en zone de rencontre. LDD

« Le projet n'est pas fondamentalement remis en question, ni donc transformé. »

FLORENCE SCHMOLL RESPONSABLE DE L'URBANISME

réel en nouveaux logements à Biemme, le nombre de places de stationnement publiques et privées, le concept de mobilité et la promotion des coopératives d'habitation. Les autorités ont pris position sur chacun de ces points et les ont consignés dans un rapport de participation. «Le projet n'est pas fondamentalement remis en question, ni donc transformé», indique Florence Schmoll, qui préfère parler de «petites adaptations» plutôt que de grands changements.

Il a ainsi été défini que, pour

garantir la qualité urbanistique et architecturale des futures constructions, un concours d'architecture portant sur l'ensemble du secteur de l'ancien stade de football (en violet dans l'infographie ci-dessus) devra être organisé. Un autre concours sera mis sur pied pour l'extension de l'école de la Champagne (en vert), qui verra sa surface doubler. La construction empiètera sur les installations d'athlétisme adjacentes, lesquelles seront transférées aux Champs-de-Boujean. Enfin, il a été décidé

que les places de stationnement privées et publiques devaient être concentrées dans un seul parking sous-terrain, lequel sera situé dans le secteur de l'ancien terrain de football.

Le nouveau quartier prévoit également la création d'une place publique arborisée, sur laquelle un pavillon comprenant une aula sera construit. L'animation sera assurée par des magasins ou des cafés qui occuperont les rez-de-chaussée des constructions environnantes.

Travaux pas avant 2021

Conformément au Règlement sur l'encouragement de la construction d'utilité publique adopté l'an dernier, la Ville a répété hier sa volonté de permettre aux coopératives d'habitation de participer au développement du quartier. Mais elle n'envisage pas de rendre ce facteur contraignant, afin de garder suffisam-

ment de flexibilité sur le long terme. «Si, par exemple, aucune coopérative ne se voyait en mesure de proposer un projet intéressant, il serait alors possible de s'intéresser à d'autres investisseurs», fait-elle savoir.

La recherche d'investisseurs privés, justement, n'a pas encore commencé. Là aussi, les autorités ne voient aucune urgence. Elles prévoient d'ailleurs des constructions échelonnées, après un début des travaux qui ne se fera pas avant 2021. Le calendrier dépendra en partie des oppositions qui seront déposées dans le cadre de la mise à l'enquête publique, laquelle dure jusqu'au 8 septembre. La population biennoise devra se prononcer dans les urnes, probablement au printemps 2018. ◉

www.journaldujura.ch

Retrouvez d'autres articles en lien avec la Gurzelen sur notre site internet.